

Compte-rendu Conseil de quartier Princesse le mercredi 23 juin 2021

Objectifs et agenda :

Cette réunion de Conseil de quartier avait lieu à la mairie et se divisait en trois parties : deux présentations suivies d'un temps d'échanges autour du fonctionnement du Conseil de Quartier.

- présentation Lacs et Rivières suivie d'un temps de questions / réponses avec M. Bernard Mandagaran, conseiller municipal délégué à la voirie, assainissement, travaux et équipement.
- présentation de M. Henri Vergès concernant les abords de la voie de chemin de fer.

Participants :

1er collègue : Brice Alleman, Christophe Alloy, Thierry Boué (absent excusé), Claire Filippi, Yvette Heeraman, Valentine Levacque, Catherine Palazzo (absente excusée), Henri Verges.

2ème collègue : Sandrine Deboffle, Jacques Firmin, Françoise Pierredon, Jean Sinfort (absent excusé).

3ème collègue : Olivier Bonnet, Stéphanie Cabossioras (absente excusée), Isabelle Rouillon.

Compte-rendu Conseil de quartier Princesse Lacs et Rivières - le mercredi 23 juin 2021

1/ Présentation “Lacs et Rivières” de M. Mandagaran

La présentation de M. Mandagaran était divisée en trois thèmes :

a/ le fonctionnement hydraulique

b/ un milieu naturel à préserver

c/ la démarche du conseil scientifique, du programme d'ingénierie et de la mesure pratique et des travaux.

Le détail de cette présentation est à retrouver dans le powerpoint envoyé par mail le 24 juin 2021 par Mme Isabelle Rouillon à l'ensemble des membres du Conseil de quartier Princesse.

Le Conseil de quartier note que l'action du Comité scientifique mis en place sur ce sujet se veut une “action ambitieuse mais pragmatique” qui apportera des réponses plus complètes sur ce sujet d'ici 1 an.

Et surtout : comment arbitrer entre un écoulement hydraulique efficace et la volonté de préserver le milieu naturel présent (biodiversité) ?

Les relevés topographiques de l'ensemble des lacs et rivières sont en cours ainsi que le repérage des fuites car il y a une grosse perte d'eau sur l'ensemble du circuit (pas uniquement due à l'évaporation) de l'ordre de 450 000 m³ par an.

Opération Picol'Eau mise en place pour analyse et mesure de la qualité de l'eau (prélèvements volontaires par les Vésigondins « sentinelles »).

Le Conseil de quartier s'inquiète de la création d'un sixième lac dans la ZAC Princesse accompagné d'une nouvelle rivière. Qu'en sera-t-il de son entretien ?

Compte-rendu Conseil de quartier Princesse Lacs et Rivières - le mercredi 23 juin 2021

2/ Temps de questions / réponses avec M. Mandagaran

Le temps de questions / réponses était organisé à partir d'une liste de questions rédigées par le groupe de travail Faune, Flore et Propreté.

- Quelle est la fréquence du nettoyage des rivières et des lacs ?

Les rivières et les lacs ne sont pas nettoyés chaque année. Il faut 4 à 5 ans pour nettoyer la totalité du réseau (actuellement : nettoyage entièrement manuel). La municipalité a la volonté de mécaniser les opérations de nettoyage et de curage. Une nouvelle équipe est dédiée au nettoyage des rivières.

- Quel est l'impact de la décomposition des feuilles dans l'eau ?

Le Conseil scientifique n'est pas encore en mesure de répondre, Il étudie ce phénomène de fermentation avec production de méthane. Attention, "on ne peut pas oublier que c'est un milieu artificiel".

- Les lacs et les rivières sont-ils gérés de la même manière ?

Non, car les lacs présentent un problème particulier : celui de leur superficie.

- Quel était le budget d'investissement de la commune ces quinze dernières années pour l'entretien des lacs et des rivières ?

La municipalité actuelle a hérité d'un cumul de déficit d'investissement : il sera nécessaire de prioriser les prochains investissements à faire.

- Pourquoi construire un sixième lac alors qu'il semble que nos cinq lacs actuels soient au-dessus de nos moyens ?

Il s'agit d'une volonté d'intégrer la ZAC Princesse à l'ensemble de la ville, de lui donner « l'estampille » du Vesinet. Ce lac était prévu route de la Borde par Mr Pallu à la création du Vesinet mais n'avait pu être réalisé faute d'argent.

- Quelle est la profondeur des rivières de la ZAC Princesse ?

A RÉPONDRE.

Compte-rendu Conseil de quartier Princesse Voie de chemin de fer - le mercredi 23 juin 2021

3/ Présentation “Voie de chemin de fer” de M. Henri Vergès

La présentation de M. Henri Vergès (1er collègue) était divisée en cinq thèmes :

- a/ Avenue Emile Thiébaud : du Pont d'Alsace à la gare du Vésinet Centre
- b/ Avenue Maurice Berteaux : de la gare du Vésinet Centre au pont de Croissy
- c/ Souterrain piéton de la gare Le Vésinet Centre
- d/ Tags sous les ponts d'Alsace et de Croissy
- e/ Bruits occasionnés par les joints isolants associés au signal d'arrêt se situant sur le segment pont d'Alsace vers la gare du Vésinet Centre. (voie de gauche en regardant vers Paris).

Pour chaque thème, M. Henri Vergès a présenté l'état actuel de la situation et a proposé des actions à mener.

a/ Avenue Emile Thiébaud : du Pont d'Alsace à la gare du Vésinet Centre

- Problème de stationnement des véhicules, souvent garés à cheval sur la chaussée, sur des places sous-dimensionnées. Cette situation n'est pas conforme à la norme NF P91-100 et présente un réel danger.
 - Grillage endommagé car non protégé et trop proche des places de stationnement
 - Très peu de végétation (5 arbres sur 700 mètres dont deux “morts”).
 - Chaussée et trottoirs non entretenus (trous, affaissements), ils sont inondés régulièrement.
- ❖ L'étude de l'Avenue Emile Thiébaud fait partie de la réflexion autour du plan de mobilité de la municipalité (RER vélo ? sens unique ?). Affaire à suivre...

b/ Avenue Maurice Berteaux : de la gare du Vésinet Centre au pont de Croissy

- Places de stationnement bien définies, parking arboré, grillage protégé par le trottoir.
 - La chaussée est très large, donc circulation rapide des véhicules sur cette route ce qui peut présenter un danger pour les piétons, cyclistes.
- ❖ L'étude de l'Avenue Maurice Berteaux fait également partie de la réflexion autour du plan de mobilité de la municipalité. Affaire à suivre...

Compte-rendu Conseil de quartier Princesse Voie de chemin de fer - le mercredi 23 juin 2021

c/ Souterrain piéton de la Gare Vésinet Centre

- Tagage quasi quotidien du souterrain et des ascenseurs.
- Détérioration volontaire des ascenseurs par un groupe d'individus.
- ❖ Est-il possible de mettre en place un contrôle quotidien du souterrain et des ascenseurs ainsi qu'un détagage si nécessaire ?
 - Réponse des élus : le nouveau revêtement du souterrain est anti-tag. Signaler les tags, le nécessaire sera fait rapidement
- ❖ Le souterrain ainsi que les ascenseurs seront-ils mis sous vidéo-surveillance ?

d/ Tags sous les ponts d'Alsace et de Croissy

- Remise à niveau des 2 ponts il y a vingt ans par la RATP
- Couches successives de tags qui recouvrent les ponts, sans jamais être effacées.
- Sentiment des riverains des ponts du RER d'être des "Vésigondins de seconde zone", fort sentiment d'abandon.
- ❖ Un accord peut-il être passé entre la municipalité et la RATP pour une opération de détagage régulière des ponts ? Une surveillance peut-elle être garantie pour assurer des détagages rapides ?

e/ Bruits occasionnés par les joints isolants associés au signal d'arrêt se situant sur le segment pont d'Alsace vers la gare du Vésinet Centre (voie de gauche en regardant vers Paris).

- Les joints isolants des rails associés au signal d'arrêt (dilatation, discontinuité électrique quand passage/arrêt du train) « tapent » fortement au passage des trains. A chaque train: 44 coups d'enclume de 80 à 90 décibels selon la charge du train et la chaleur du rail. De plus, les nouveaux trains MI2N sont plus lourds et tapent encore plus.
- Avant, la RATP passait avec un appareil à surfacer qui alignait les rails avec les joints et diminuait le bruit. Cette opération était réalisée au mois de juin grâce à une machine rotative avec moteur thermique. Deux opérateurs pendant 2 heures la nuit. Quatre opérateurs quand les trains passent le jour. Le bruit passe alors à 20 db et remonte régulièrement à 80 db, 5 ou 6 mois après. Les riverains pouvaient au moins passer les mois d'été au calme dans leurs jardins.
- ❖ Est-il possible que la municipalité demande à la RATP de reprendre cette intervention chaque année ?

Compte-rendu Conseil de quartier Princesse

le mercredi 23 juin 2021

4/ Echanges sur le fonctionnement du Conseil de Quartier

a/ Temps nécessaire pour assurer la charge de Scribe :

Fréquence des réunions importante, environ 10h nécessaires pour chaque réunion (total du temps avant/pendant/après) ce qui est trop

→ Isabelle Rouillon propose de faire un appel à candidatures pour des Scribes lors de la prochaine réunion plénière

b/ Fréquence des réunions importante et peu de décision prises :

→ Olivier Bonnet indique que les réunions plénières ont jusqu'à présent été organisées en fonction des sujets demandés par le Conseil de Quartier

→ Olivier Bonnet précise que ces réunions sont des réunions de synthèse : des réunions intermédiaires peuvent être organisées en sous-groupes par les membres du Conseil de Quartier, sans intervention des élus

c/ Point sur les propositions faites par le Conseil de Quartier :

- aménagement du square Lorraine avec installation d'un espace de compostage partagé/jardins partagés

→ Isabelle Rouillon indique que la rénovation du square Lorraine est déjà prévue et budgétée dans le budget du pôle Scolarité

→ Pour organiser un espace de compostage partagé et des jardins partagés, il faut monter un collectif/une association donc rien n'est fait pour l'instant pour le square Lorraine : à prévoir pour les jardins partagés de la ZAC Princesse

- Piste cyclable avenue de la Princesse

Le projet ayant été voté à l'unanimité à la dernière réunion plénière, les élus en ont déduit que le Conseil de Quartier souhaitait utiliser le budget qui lui est alloué pour la réalisation de cette piste cyclable et ont commencé à faire chiffrer la réalisation de la piste cyclable.

→ Les membres du Conseil de Quartier indiquent que ce n'est pas le cas : le vote portait sur la priorisation de ce sujet mais pas sur l'autorisation d'y allouer le budget du Conseil de Quartier. Il n'est pas juste de faire peser uniquement sur le Conseil de Quartier le financement d'un projet qui profitera à tous (Vesigondins ou non).

→ Le Conseil de Quartier demande que le chiffrage du projet lui soit communiqué.

Compte-rendu Conseil de quartier Princesse le mercredi 23 juin 2021

Prochaines étapes :

La prochaine réunion aura lieu le :
mercredi 29 septembre 2021 à la mairie, 19h-20h30

L'ordre du jour de la réunion du 29 septembre sera de redéfinir le mode de fonctionnement et l'organisation du Conseil de quartier.